

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
N : R-4270-2024

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE ET  
DISTRIBUTION

Demanderesse

ET

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE  
L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

211-110, Ch. Didsbury  
Ottawa (Ontario) K2T 0C2

Intervenante

---

**DEMANDE DE FIXATION DES TARIFS ET DES CONDITIONS D'HYDRO-QUÉBEC  
DANS SES ACTIVITÉS DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ (ANNÉES 2023, 2024 ET  
2025) ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ (ANNÉE 2025-2026)**

---

**AUX FINS DE SA DEMANDE, L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ÉNERGIE  
RENOUVELABLE EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

**I. NATURE DE L'INTÉRÊT ET REPRÉSENTATIVITÉ**

1. Suivant la publication de l'avis aux personnes intéressées le 6 août 2024, l'Association canadienne de l'énergie renouvelable entend intervenir auprès de la Régie de l'énergie (« **Régie** ») dans le dossier demande de fixation des tarifs et des conditions d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (années 2023, 2024 et 2025) et de distribution d'électricité (année 2025-2026) du Distributeur.
2. L'Association canadienne de l'énergie renouvelable est la voix des solutions d'énergies éolienne et solaire et de stockage d'énergie qui façonnent l'avenir énergétique du Canada. Nous nous employons à créer les conditions favorables à l'établissement d'un système énergétique moderne en mobilisant les parties prenantes et le public.
3. L'Association canadienne de l'énergie renouvelable souhaite représenter ses membres dans le cadre de la phase 3 du dossier R-4270-2024, afin d'appuyer et d'encourager les propositions d'HQDT visant à faciliter l'autoproduction.

## **II. MOTIFS À L'APPUI DE L'INTERVENTION**

4. L'Association canadienne de l'énergie renouvelable souhaite appuyer la proposition de HQDT de faire passer la capacité maximale d'autoproduction de 50 kW à 1 000 kW, facilitant ainsi l'autoproduction pour l'ensemble de la clientèle et le tout plus amplement décrit dans le formulaire de sujets d'intervention joint à la présente.

## **III. MANIÈRE DONT L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ÉNERGIE RENOUELEBLE ENTEND FAIRE VALOIR SA POSITION**

5. L'Association canadienne de l'énergie renouvelable entend participer activement dans le présent dossier, notamment en présentant une preuve rédigée par un analyste interne, avec l'assistance d'un analyste externe.
6. Conformément à l'article 36 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, l'Association canadienne de l'énergie renouvelable entend demander à la Régie que lui soient remboursés les frais qu'elle devra encourir pour sa participation à titre d'intervenante dans le présent.
7. L'Association canadienne de l'énergie renouvelable apprécierait que toute communication avec elle en rapport avec le présent dossier soit acheminée aux procureurs soussignés aux coordonnées suivantes :

**Me Pierre-Olivier Charlebois**

**Me Marie-Pierre Boudreau**

Procureurs de l'Association canadienne de l'énergie renouvelable

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500

Montréal (Québec) H3C 0B4

Courriels :

[pcharlebois@fasken.com](mailto:pcharlebois@fasken.com)

[mboudreau@fasken.com](mailto:mboudreau@fasken.com)

ainsi qu'à monsieur Jean Habel, analyste, aux coordonnées suivantes :

**M. Jean Habel**

Analyste de l'Association canadienne de l'énergie renouvelable

211-110, Ch. Didsbury

Ottawa (Ontario) K2T 0C2

Courriel : : [jhabel@renewablesassociation.ca](mailto:jhabel@renewablesassociation.ca)

## **IV. CONCLUSION**

8. La présente demande d'intervention est bien fondée en faits et en droit.

**POUR CES MOTIFS, L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ÉNERGIE RENOUELEBLE DEMANDE À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE :**

**D'ACCUEILLIR** la demande d'intervention de l'Association canadienne de l'énergie renouvelable.

**D'AUTORISER** l'Association canadienne de l'énergie renouvelable à intervenir, à présenter une preuve ainsi qu'une argumentation.

Montréal, ce 19 août 2024

*Fasken Martineau DuMoulin*

Copie conforme

(s) *Fasken Martineau DuMoulin*

**Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.**  
Procureurs de l'Association canadienne de l'énergie renouvelable